

VILLERS-POL, le 04 mai 2023

Olivier YZANIC

à

Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

OBJET : Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 avril 2023

PRESENTS : M. YZANIC Olivier, M. MASSON Jean, Mme GRAVELINE Anne,
M. LEULLIETTE Bernard, M. DESRUENNE Xavier, Mme MARTEL Christelle,
M. DUCLAYE Eric, Mme HUART Valérie, M. BUISSE Thierry,
Mme MOHAMED Pamela, M. OLLIVIER Sébastien

EXCUSES : M. LOTTEAU Daniel, Mme BERTON Hélène-Catherine

ABSENTES : Mme BLARY Cindy, Mme PAMART Véronique

PROCURATION : Mme BERTON Hélène-Catherine à Mme HUART Valérie

Secrétaire de Séance : M. MASSON Jean

1) Approbation du compte-rendu du 09 mars 2023

Pas de remarques.

Arrivée de Mme HUART Valérie

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2) Vote des taux d'imposition 2023

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reconduire les taux d'imposition de 2022 soit pour :

- la taxe foncière sur le bâti : 34 %
- la taxe foncière sur le non bâti : 52 %

et propose de voter pour la création d'une taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Monsieur le maire propose de fixer le taux de cette nouvelle taxe à 12,5 % identique à l'ancienne taxe d'habitation supprimée par l'état.

.../

Monsieur le Maire justifie ce maintien des taux par l'évolution des bases locatives d'une augmentation de 7,1 %.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de valider ces taux pour l'année 2023.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Affectation des résultats 2022

Après l'exposé de Monsieur LEULLIETTE, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats suivants :

- Au compte 1068 en recette d'investissement 100 000 €
- Au compte 002 excédent de fonctionnement reporté 608 338,09 €

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

3) Vote du budget primitif 2023

Monsieur LEULLIETTE présente la construction du budget, détails dans les tableaux en annexe.

Monsieur DESRUENNE n'est pas d'accord dans les priorités qui sont mises dans la section investissement.

De son point de vue sont urgent la rénovation du clocher, la mise aux normes de la salle Aqua Terra, il passe en second plan les réfections des voiries.

Monsieur le Maire répond qu'un architecte s'est déplacé pour faire un état des lieux de l'église, il lui a été demandé de classer d'urgences chronologiques, avec pour objectif de commencer les travaux essentiels en 2024.

Des devis vont être demandés pour chiffrer les travaux de mises aux normes de la salle Aqua Terra.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter le budget primitif 2023.

Pour : 11

Contre : 1

Abstention : 0

.../

4) Vote des subventions aux associations

Le budget reste identique cette année.
Une réévaluation est accordée pour suivre l'inflation.

Détail des subventions attribuées :

- Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers	350 €
- Association Chorale « Vivre en Chœur »	800 €
- Association Familles Rurales	450 €
- Association « Le Cercle des Peintres	250 €
- Associations Les Anciens Combattants ACPG	250 €
- Association Société de Pêche « Arc en Ciel	450 €
- Association APE	250 €
- Association USVP « Football »	3300 €
- Association « Saint Hubert »	250 €
- Association Villers Danse	400 €
	+ 100 € création
- Association Club de Batminton	250 €
- Comité des Fêtes	250 €
- Association FNTH	250 €

Total des subventions 2023 attribuées : 7 600 €

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

5) Information sur les élections sénatoriales 2023

Cette élection se déroulera le dimanche 24 septembre 2023 à la préfecture de Lille et concernera les grands électeurs (conseillers municipaux élus par le conseil municipal).

L'élection des grands électeurs aura lieu lors du conseil municipal du 9 juin 2023 la date est imposée par l'état.

Trois délégués et trois suppléants au maximum seront à élire en scrutin de liste et en respectant la parité.

Les délégués élus ont l'obligation de se rendre au vote ou ils y envoient leurs suppléants, en cas de non-respect de cette obligation une amende pourra être appliquée.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux candidats de se déclarer pour le 9 juin 2023.

6) Questions diverses

Sont évoquées quelques actualités.

Le parcours du cœur le 14 mai en collaboration avec Orsinval.

La présence d'un jeune homme en travail d'intérêt général pour une durée de 105 heures.

Le retour de la mise en place de la taxe incitative pour la réduction des déchets de la TEOMI et les actions entreprises par la CCPM pour réduire nos déchets en lien avec le passage aux nouvelles consignes de tri.



Le Maire :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Olivier Yzanic', written over a horizontal line.

Olivier YZANIC